

Informations clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Euro Equity Volatility Focused

Code ISIN : FR0013261229 (Part Z)

Société de Gestion : HSBC Global Asset Management (France)

Objectifs et politique d'investissement

Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- ▶ HSBC Euro Equity Volatility Focused, de classification « Actions de pays de la zone Euro », a pour objectif de gestion de maximiser la performance du fonds en investissant principalement dans un portefeuille d'actions cotées dans les pays membres de l'Union Monétaire Européenne, tout en réduisant la volatilité du portefeuille, sur la durée de placement recommandée.
- ▶ Indicateur de référence pour information : MSCI EMU. Cet indice regroupe de nombreuses actions représentant les plus grosses capitalisations boursières des pays de la zone euro. Cet indice est calculé en euro et dividendes nets réinvestis par Morgan Stanley Capital Index (code Datastream : MSEMUIL) ».
- ▶ La gestion du FCP procède en deux étapes. Dans un premier temps, la stratégie d'investissement consiste à identifier des valeurs en combinant approches quantitatives et qualitative. Dans un deuxième temps, le portefeuille est construit en appliquant à la liste des valeurs retenues une procédure de minimisation de la volatilité attendue.

- Identification des valeurs

L'identification des valeurs se fait d'abord par un filtre quantitatif qui ne retient que les valeurs offrant un couple profitabilité/valorisation attractif selon la Société de Gestion. L'analyse qualitative des gérants confirme généralement les valeurs qui ont passé le filtre quantitatif. Elle repose sur une analyse fondamentale des sociétés permettant de mieux apprécier la profitabilité structurelle de celles-ci.

Les titres identifiés seront ensuite soumis à un second filtre visant à réduire la volatilité globale du portefeuille.

- L'optimisation du portefeuille

Une fois la liste des valeurs définie, la deuxième étape consiste à construire un portefeuille à partir d'une procédure d'optimisation, et ce et ce dans l'objectif de réduire la volatilité attendue du portefeuille.

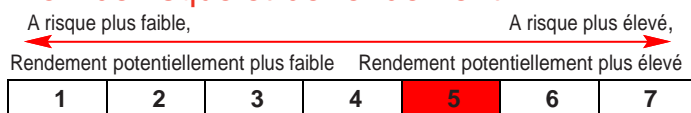
L'application du filtre visant à réduire la volatilité du portefeuille pourra potentiellement avoir un impact sur les performances de

votre FCP, puisque dans un marché haussier, les performances du FCP pourront être inférieures à celle du marché des actions de la zone Euro.

Caractéristiques essentielles de l'OPCVM :

- ▶ Le FCP est en permanence investi à hauteur de 90% minimum de son actif sur des actions cotées dans les pays de l'Union Monétaire Européenne, de différentes tailles de capitalisation, dont 10% maximum de l'actif en petites capitalisations inférieure à 300 millions d'euros.
- ▶ Le FCP peut également, dans la limite de 10% de son actif, être investi et exposé dans des titres cotés sur des marchés actions internationaux, hors pays de l'Union Monétaire Européenne et pays émergents, et libellés dans une devise autre que l'Euro. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 10% maximum de l'actif du FCP.
- ▶ Le FCP peut détenir au maximum 10% de son actif dans des instruments de taux en titres directs (émis par des émetteurs privés ou publics offrant un rating minimal à l'achat A2 pour les titres à court terme et BBB- pour les titres supérieurs à 1 an ou jugés équivalents par la Société de Gestion), ou par le biais de parts d'OPC (maximum 10%).
- ▶ La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations fournies par les agences de notation de crédit et privilégie sa propre analyse du risque de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs et dans la sélection de titres à l'acquisition et à la vente.
- ▶ Le FCP peut détenir, jusqu'à 10% de son actif, des parts ou actions d'OPC français et/ou européens conformes dans le cadre de la gestion de sa trésorerie.
- ▶ Le FCP peut avoir recours à l'emprunt d'espèces à hauteur de 10% pour des raisons de décalage de trésorerie.
- ▶ Le FCP peut s'exposer via des instruments dérivés dans la limite de 110% de l'actif net. Le FCP peut intervenir sur des contrats financiers, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré (futures, options et change à terme) à des fins de couverture du risque de change et d'exposition du risque actions.
- ▶ Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- ▶ L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA).
- ▶ Durée minimale de placement recommandée : 5 ans.
- ▶ Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment jusqu'à 12 heures et exécutées quotidiennement sur la base de la prochaine valeur liquidative (soit à cours inconnu).

Profil de risque et de rendement



- ▶ Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- ▶ La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- ▶ La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- ▶ Le FCP est classé dans la catégorie 5. Cette classification correspond à la volatilité des marchés des actions de la zone Euro.

- ▶ L'indicateur de risque peut être affecté par le mécanisme de Swing Pricing avec seuil de déclenchement mis en place sur cet OPCVM (cf. Prospectus - mécanisme de Swing Pricing) dans la mesure où il est susceptible d'augmenter la volatilité de la valeur liquidative.

Frais

« Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements »

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0.16%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

▶ Les frais courants se fondent sur une estimation des frais maximum pouvant être prélevés et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

▶ Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section « frais » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet : <http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr>

▶ Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- ▶ Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- ▶ Les performances passées ont été calculées en euro.
- ▶ Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf frais d'entrée et de sortie éventuels.
- ▶ Les performances sont calculées coupons nets réinvestis.
- ▶ L'OPCVM a été créé le 28 mai 1998
- ▶ La part Z a été créée le 20 septembre 2017
- ▶ La part Z est inactive.

Informations pratiques

- ▶ Dépositaire: CACEIS Bank
- ▶ Les documents d'information de l'OPCVM (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr
- ▶ La valeur liquidative est disponible auprès de la Société de Gestion.
- ▶ Fiscalité : La part Z est une part de capitalisation. La législation fiscale dans le pays de résidence de l'OPCVM pourrait avoir un impact sur les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM. L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA). L'OPCVM est éligible à l'abattement pour durée de détention de droit commun prévu au 1^{er} de l'article 150-0D du Code Général des Impôts lorsque les parts ont été souscrites avant le 1^{er} janvier 2018.
- ▶ La responsabilité de HSBC Global Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Les documents d'information aux autres catégories de parts (prospectus/ rapport annuel/ document semestriel) sont disponibles en français sur simple demande gratuitement auprès du service clients de la Société de Gestion par mail : hsbc.client.services-am@hsbc.fr.
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part A: (code ISIN: FR0010745778)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part I: (code ISIN: FR0010227272)
 - HSBC Euro Equity Volatility Focused, part B (code ISIN : FR0013287059)
- ▶ Le présent FCP n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique / « US Persons ».
(la définition est disponible dans le prospectus)
- ▶ Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur son site internet www.assetmanagement.hsbc.com/fr ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Ils comprennent notamment les modalités de calcul de la rémunération et des avantages de certains salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du comité de rémunération.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
HSBC Global Asset Management (France) est agréée par la France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30 juillet 2019.